

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINES

## COMITÉ SYNDICAL DU 16 JANVIER 2026

Convocations adressées le : jeudi 08 janvier 2026

Nombre de délégués titulaires présents : 08

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 01

Nombre de pouvoirs attribués : 01

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 10

Nombre de titulaires en exercice : 14

### Titulaires présents :

Armelle AUDIN ; Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ; Olivier CONTE ;  
Armelle GALLOT-LAVALLEE ; Christian GATARD; Michel GILLOT ; Franck MAZET.

### Suppléants à voix délibérative :

Gérard SERER.

### Suppléants sans voix délibérative :

Néant.

### Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Christophe BOULANGER pour Emmanuel DENIS.

### Absents excusés :

Emmanuel DENIS ; Patrick LEFRANCOIS ; Sébastien MARAIS ; Brigitte PINEAU.

### Secrétaire de séance :

Franck MAZET

Monsieur Christophe BOULANGER, 1<sup>er</sup> Vice-Président, présente le rapport suivant :

Créé en 2006, Velociti est le service de location longue durée de vélos et d'essai de vélos à assistance électrique proposé par le Syndicat des Mobilités de Touraine.

Depuis le 2 mai 2019, l'Accueil Vélo et Rando gère la vente et le suivi des contrats Velociti.

Afin de permettre l'encaissement des prestations payantes, des dédommagements, du forfait réparations et des pénalités de retard, une régie de recettes rattachée au Syndicat des Mobilités de Touraine a été créée par arrêté le 8 mars 2019.

Pour toucher un public toujours plus divers, le service Velociti adapte ses tarifs, sa flotte et ses conditions de location.

Depuis mai 2024, le service Velociti a étendu son tarif réduit aux étudiants et personnes de moins de 26 ans.

Pour inciter les usagers à louer les vélos à assistance électrique en période hivernale, une offre promotionnelle est proposée pour tout contrat souscrit entre le 1<sup>er</sup> novembre 2026 et le 28 février 2027 : 1 mois offert pour 3 mois achetés.

Afin d'élargir la cible des usagers à un public familial, le service Velociti propose l'essai de vélos rallongés permettant le transport à l'arrière de 2 enfants.

Depuis janvier 2025, un nouveau logiciel de gestion du service permet la création et le renouvellement de contrats en ligne : cette évolution facilite le parcours des usagers mais ceux-ci restent néanmoins majoritairement des habitants de la ville centre.

Afin de favoriser l'usage aux habitants éloignés du Pôle Technique et afin de rendre visible le service au-delà de l'hyper-centre, le service Velociti propose la livraison et la reprise à domicile des vélos.

En 2026, le service Velociti célébrera son 20<sup>ème</sup> anniversaire : pour cette occasion, il sera proposé tout au long de l'année différentes animations et jeux concours permettant de gagner des abonnements : il convient donc de prévoir des abonnements gratuits. Par ailleurs, une campagne de promotion du service proposera un tarif préférentiel pour tous les usagers des vélos mécaniques : 5 mois pour 20 € pour tous.

**Tarifs pour les prestations vendues par la régie 30002 « Velociti » au sein de l'équipement « Accueil Vélo et Rando »**

***Tarif des locations TTC du 01/03/2026 au 30/04/2026 et à compter du 01/10/2026***

---

- Location Velociti Mécanique (standard et pliant) 3 mois - tarif réduit : 15 €
- Location Velociti Mécanique (standard et pliant) 5 mois - tarif réduit : 25 €
- Location Velociti Mécanique (standard et pliant) 9 mois - tarif réduit : 45 €
- Location Velociti Mécanique (standard et pliant) 3 mois - plein tarif : 24 €
- Location Velociti Mécanique (standard et pliant) 5 mois - plein tarif : 40 €
- Location Velociti Mécanique (standard et pliant) 9 mois - plein tarif : 72 €
- Location Velociti à assistance électrique 3 mois - tout public - contrat débutant entre le 1<sup>er</sup> mars 2026 et le 31 octobre 2026 : 126 €
- Location Velociti à Assistance Electrique 4 mois - tout public - contrat débutant entre le 1<sup>er</sup> novembre 2026 et le 28 février 2027 : 126 €
- Location Velociti rallongé 3 mois – tout public : 252 €
- Prestation de livraison ou de reprise de vélo ou VAE à domicile : 30 €

Conformément au Règlement de Location, le tarif réduit est appliqué, sur justificatif, aux abonnés Fil Bleu, aux étudiants et aux usagers âgés de moins de 26 ans à la souscription du contrat.

***Tarifs promotionnels 20 ans Velociti : du 1er mai au 30 septembre 2026***

---

- Location Velociti Mécanique (standard ou pliant) 5 mois : 20 €
- Location Velociti Mécanique (standard) 3 mois - promotion 20 ans Velociti : 0 €
- Location Velociti Mécanique (standard) 5 mois - promotion 20 ans Velociti : 0 €
- Location de Velociti à Assistance Electrique 3 mois - Promotion 20 ans Velociti : 0 €

***Tarif des pénalités TTC***

---

- Indemnités de retard (1 à 29 jours) Location Velociti Mécanique (standard et pliant) : 20 €
- Indemnités de retard (1 à 29 jours) Location Velociti à assistance électrique : 100 €
- Indemnités de retard (1 à 29 jours) Location Velociti rallongé : 180 €
- Forfait réparation Location Velociti Mécanique (standard et pliant) : 150 €
- Forfait réparation Location Velociti à assistance électrique : 500 €
- Forfait réparation vélo rallongé : 1000 €

***Tarif du dépôt de garantie (dédommagement) TTC***

---

- Vélo mécanique (standard et pliant) : 300 €
- Vélo à assistance électrique : 800 €
- Batterie de vélo à assistance électrique : 200 €
- Vélo à assistance électrique + batterie : 1000 €
- Vélo rallongé: 1800 €
- Vélo rallongé + batterie : 2000 €

**Liste détaillée des Tarifs, Règlement de Location et Conditions Générales de Vente du service Velociti : en pièces jointes.**

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

**Vu le Code général des collectivités territoriales;**

**Vu le Règlement de Location et les Conditions Générales de Vente annexées à la présente délibération ;**

- **AUTORISE** la fixation des tarifs TTC détaillés dans la présente délibération à compter du 1er mars 2026.

**Le Comité syndical adopte à l'unanimité.**

**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,**

